



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

Conditions de travail, statut, métiers

Pepy donne le ton pour 2015...

Certains avaient soit disant obtenu des garanties...

Pourtant, sur les notations !

Dans une tribune au Figaro, Pepy annonce vouloir rencontrer les organisations syndicales pour remettre en cause le « glissement vieillesse technicité » et l'indexer sur l'inflation, donc pour remettre en cause les notations annuelles pourtant cadrées par le chapitre 6 du Statut. (détails en p.2).

Pourtant, sur l'accord 35h !

La direction confirme que la promulgation de la loi ferroviaire du 4 Aout 2014 qui dissout la SNCF et crée le Groupe public ferroviaire remet en cause l'accord d'entreprise sur les 35 heures (tous les repos complémentaires -RM, RQ, etc...- sont remis en cause) et la CFDT et l'UNSA font mine de le découvrir alors qu'il suffisait de lire le projet de Loi qu'ils ont soutenu pour savoir ce qu'il adviendrait de l'accord 35h.

Pourtant, sur la réglementation du travail !

Le président Pepy déclare lors d'un séminaire aux managers que les négociations sur les conditions de travail auront lieu par métiers : finie la

règlementation unique et les textes transverses. Bientôt des spécificités par activité ?

Pourtant, sur l'unicité des métiers et du groupe public !

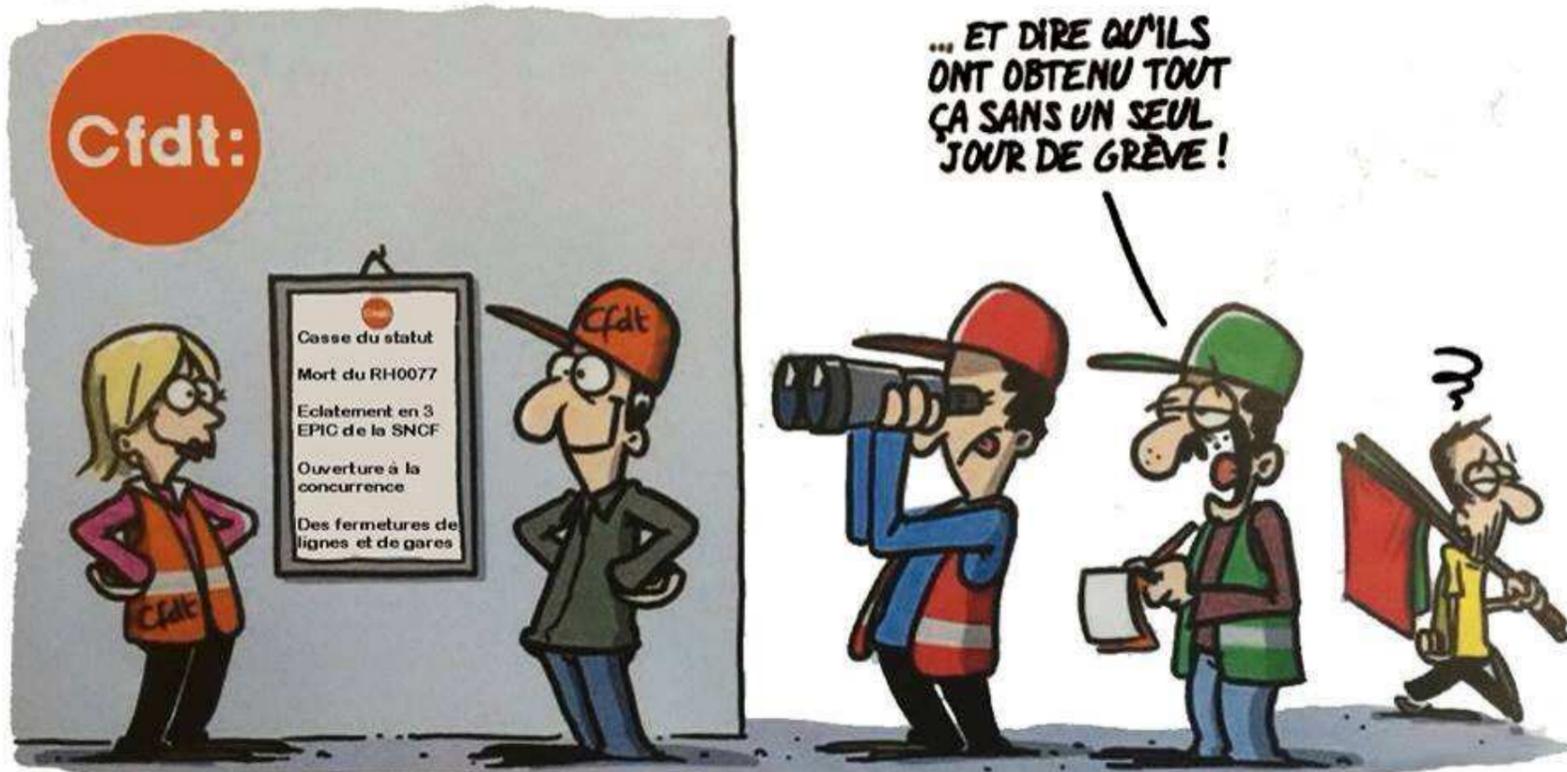
La direction annonce que de nombreux métiers vont perdre leur statut de métier transverse.

C'est une attaque sans précédent car chaque cheminot pourrait rapidement se trouver isolé dans son activité avec des capacités de déroulement de carrière fortement réduites.

Elle est où l'unicité de l'entreprise dont les syndicats réformistes disaient qu'elle serait garantie ?

Alors que l'année qui vient s'annonce capitale pour notre avenir, SUD-Rail met en garde les cheminots sur les promesses qui n'engagent que ceux qui les croient !

SUD-Rail fera le nécessaire pour que les discussions sur notre future réglementation du travail doivent être placées sous le contrôle des cheminots.



LE FER SOLIDAIRE

Pépy : songes et mensonges !

Ou comment communiquer pour mieux nous assassiner...

AVANT LA REFORME : LE MENSONGE TACTIQUE PAR OMMISSION



Et ils m'ont cru en plus !

Com SNCF du 1er mars 2014 : Information Réforme ferroviaire

Est-ce que le statut des cheminots va être conservé ?

Oui. Le projet de loi ne remet absolument pas en cause le statut.

- Les agents qui sont actuellement au statut resteront au statut.
- **Concernant les sujets réglés par le statut** (droit syndical, mobilité, **notations**, cessation de fonctions, etc.), **c'est toujours le statut qui s'appliquera.**

APRES LA REFORME : ON LÂCHE LE PAVÉ DU SURCOUT

Les effectifs du groupe ont diminué de 14% en dix ans, mais entre-temps, «la masse salariale a augmenté de 1,289 milliard d'euros», révèle un rapport interne cité lundi par la lettre «MobiliCités».

Parmi les raisons avancées de cette augmentation, estime MobiliCités à partir des chiffres du rapport, le recours à des promotions individuelles, une augmentation de 32% en moyenne des remboursements de frais par agent et un taux d'encadrement passé de 1 pour 6,8 agents en 2003 à 1 pour 4,2 agents » dix ans plus tard.

La récente réforme des retraites des cheminots, en repoussant l'âge de départ, a aussi provoqué le gonflement mécanique de la masse salariale. Du coup, « la rémunération moyenne du personnel de l'EPIC SNCF augmente de 3,87% par an alors que l'inflation n'a progressé en France que de 1,56% entre 2003 et 2013 », écrit MobiliCités.



PUIS ON SONGE A LA SOLUTION CHOC !



SUD Rail avait raison de s'inquiéter !

LE FIGARO le 07 /11/2014

Le président de la SNCF, Guillaume Pepy, veut lancer des négociations avec les organisations syndicales **pour dénoncer les accords internes qui régissent l'avancement automatique des rémunérations des cheminots (chap 6 du statut)**. Interrogé sur la manière de neutraliser l'alourdissement chronique de la masse salariale de l'établissement public (1,3 milliard d'euros de hausse en 10 ans) en dépit des réductions d'effectifs (25.000 personnes en moins sur la même période), le président de la SNCF a déclaré: **«Quand l'inflation est proche de zéro, la dynamique de la masse salariale doit être revue.»**

AVOIR LA GARANTIE D'UN STATUT ET UNE GARANTIE SUR SON CONTENU SONT DEUX CHOSES DIFFERENTES !

LA CFDT ET L'UNSA ONT ACCOMPAGNÉ LA REFORME FERROVIAIRE. VONT-ILS OSER FAIRE CROIRE QU'ILS ONT ETE TROMPÉS ?

COMME S'ILS NE SAVAIENT PAS DEPUIS LE DEBUT OU SE SITUAIT L'ARNAQUE SÉMANTIQUE !



Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :

www.sudraillyon.org



Un vrai plan social au matériel !

Dans les 3 établissements du matériel de la région de Lyon, l'année 2015 sera une année noire en terme d'effectif !

Ce qui est annoncé début décembre : une centaine de suppressions à Oullins, 13 au TGV, quant au Technicentre Rhône/Alpes rien n'est officiel mais la direction laisse entendre que la baisse sera importante !

C'est un vrai plan social !

C'est un vrai désastre pour les cheminots qui seront reclassés, mais aussi pour les établissements qui les accueillera.

A ce rythme là, que restera t'il dans 10 ans ?

Depuis plusieurs années, SUD-Rail alertait sur la situation des ateliers d'Oullins ; ce qui arrive en 2015 nous donne

malheureusement raison !

SUD-Rail est extrêmement inquiet quant à l'avenir des cheminots d'Oullins. Ceux-ci ont d'ailleurs voulu exprimer leur inquiétude lors de la séance plénière du CER de décembre. Comme seule réponse, la directrice de région leur a envoyé les CRS !

La politique menée au matériel, amène une dégradation du service auquel les voyageurs ont droit. En 2015, avec les gains de productivité que la direction envisage, cette détérioration sera accentuée. Mais il est vrai que la qualité qui était le maître mot au matériel est, depuis la fin des années 2000, passée aux oubliettes !

Pour la direction, seule la disponibilité du matériel compte, peut importe la qualité du service et la sécurité des circulations...

Jusqu'à quand la direction va-t-elle jouer avec la sécurité de son personnel ?

La dégradation de la sureté continue de se vérifier.

En effet, **les chiffres continuent d'être catastrophiques sur notre région (pour exemple, 258 agressions ont été enregistrés en 2014 contre les ASCT de l'ECT de Lyon... triste record !).**

SUD-Rail le dit et le répète, les agressions qui se multiplient contre les cheminots (ASCT, ADC, agents des guichets, agents d'Escale, agents SUGE, ...) sont principalement dues à la politique menée par l'entreprise.

- Quand la direction ferme toutes les petites gares de la région, cela contribue à dégrader la sureté !
- Quand la direction limite l'équipement des trains en contrôleurs, cela contribue à dégrader la sureté !
- Quand la direction fait en sorte que les usagers attendent des plombes pour accéder à un guichet, cela contribue à dégrader la sureté !
- Quand la direction met en place des tarifs de plus en plus élevés, cela contribue à dégrader la sureté !
- Quand la direction définit des règles de régularisation à bord des trains complètement inadaptées, cela contribue à dégrader la sureté !
- Quand la direction met la pression aux ASCT en leur fixant un nombre de perceptions et PV à réaliser par journée de travail, cela contribue à dégrader la sureté !

La politique en matière de sureté à la SNCF...



Alors qu'elle a une obligation de résultat en matière de préservation de la santé et de la sécurité de son personnel, la direction est loin du compte !

Pire, elle expose ses salariés via une politique et un management que l'on pourrait qualifier de « pousse au crime » !

Mi-décembre, les ASCT de la région SNCF Alpes (l'ECT de Chambéry) ont fait usage de leur droit de retrait pendant 5 jours suite à une répétition d'agressions graves. Ils n'ont trouvé face à eux qu'une direction hautaine refusant de débattre du fond du problème...

Il n'est pas inutile de rappeler que sur la région Alpes comme sur la région Rhône-Alpes, nous avons à faire à la même directrice de région...

Suite à l'annonce de la fermeture des ateliers SNCF d'Oullins : La direction a fait appel aux CRS contre les cheminots...



Alors qu'un premier projet de suppression de 100 postes faisait l'objet d'une présentation au CE réuni en séance plénière le 18 décembre 2014, 150 cheminots des ateliers SNCF d'Oullins s'étaient rassemblés ce jour devant la direction régionale de Lyon pour interpeller la directrice de Région.

En effet la veille, lors d'une audience avec la direction de l'établissement, les représentants de la direction ont annoncé la fermeture du Technicentre d'Oullins dans un délai de 5 ans et la cession du site aux promoteurs immobiliers.

Ce sont plus de 900 emplois qui sont à terme menacés par la fermeture de cet établissement.

Plutôt que de privilégier le dialogue avec les agents, la directrice de région a préféré faire appel aux forces de l'ordre qui ont interdit, manu militari, l'accès du siège de la direction régionale aux cheminots

présents mais aussi aux élus CE SUD-Rail et CGT qui devaient siéger en séance plénière et n'ont pu rejoindre la réunion que plus d'une heure après le début de celle-ci.

C'est la première fois que la direction régionale de la SNCF se comporte de la sorte en refusant de dialoguer directement avec les cheminots concernés, en criminalisant l'action revendicative et syndicale et en empêchant les instances représentatives du personnel de se tenir.

SUD-Rail dénonce et refuse la fermeture des ateliers SNCF d'Oullins et condamne l'attitude d'une direction autiste qui emploie la force pour faire taire les cheminots dont le seul tort est de se mobiliser pour défendre l'avenir de l'emploi !

LAMENTABLE !

Face aux enjeux pour votre avenir, pour mettre toutes les chances de votre côté, en 2015, renforcez SUD-Rail !

✂

Nom : Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : Portable :

Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je souhaite recevoir l'information Sud Rail par mail.

Je veux adhérer à Sud Rail.

 Sud Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonges 69002 LYON
Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
Mail : sudrallyon@club-internet.fr Site Internet : www.sudrallyon.org

